

Siège Social: 2 rue Piroux - 54140 JARVILLE

Slogan de notre association : "Pour mieux vivre la surdité, inventons la vie qui va avec "

BULLETIN D'ADHESION 2017

(du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile)

Monsieur : NOMPrénom	Date de naissance
Mme/Mile : NOMPrénom	
Adresse actuelle :	
Code Postal :Ville :	
N° Fax :	rtable (pour SMS) :
E-mail :	
Nombre d'enfants nés après 2005 : Nom et Prénom : 1 :	2:
COTISATION ANNUELLE année 2017 (Cochez la case correspondante à votre choix)	
Jeunes (de 16 à 21 ans) : 12€	Nouvelle adhésion
Célibataire –Veuf (ve)-Divorcé(e) : 23 €	Renouvellement adhésion
Couple : 42€ ☐ Membre bienfaiteur : don libre (minimum 40€ ☐ (particulier ou entreprises)	Votre moyen de paiement de votre cotisation : Chèque Espèces CRemise espèces DIRECTEMENT à Patrick MARQUELET)
Votre cotisation donne droit à la carte du Cercle des Sourds. Pour cela, il faudra régler la cotisation avant le 31 janvier 2017 par chèque à l'ordre du Cercle des Sourds de Nancy- Lorraine. Merci de l'envoyer à : Mr Patrick MARQUELET "Cotisation 2017" 9 rue des Lilas 54630 RICHARDMENIL	
Le Comité du CSNL vous remercie.	
	Fait, le(signature)